

République du Congo

Objectifs principaux

Aider le Gouvernement de la République du Congo à appliquer la législation nationale relative aux réfugiés et à instituer une Commission nationale d'éligibilité; aider les services gouvernementaux à recenser les réfugiés et à délivrer des documents légaux à tous les réfugiés du pays; encourager les activités d'installation sur place et faciliter, dans la mesure du possible, le rapatriement librement consenti des réfugiés angolais originaires de Cabinda; prodiguer une assistance humanitaire aux réfugiés originaires de la République centrafricaine (RCA); offrir une protection internationale et une assistance humanitaire aux réfugiés originaires de la République démocratique du Congo (RDC); promouvoir l'aide à l'intégration sur place des réfugiés urbains et assurer à ces derniers l'accès aux procédures de détermination du statut de réfugié; commencer à accueillir et à réintégrer les rapatriés congolais, qui proviennent pour la plupart de la RDC et du Gabon.

Impact

- À Bétou en particulier, les réfugiés des deux sexes ont participé aux activités entreprises dans tous les secteurs, en faisant preuve de davantage d'autonomie et ont aidé à promouvoir l'intégration sur place des réfugiés.
- Au total, 51 comités de réfugiés ont été créés pour améliorer les prestations d'assistance dans les différents secteurs. Un comité sanitaire a été chargé du recouvrement des frais médicaux auprès des patients. Une association de parents d'élèves a contribué au règlement des salaires de 54 enseignants, exerçant dans des écoles primaires pour réfugiés.
- Quelque 534 adultes (99 pour cent de femmes) ont suivi des cours d'alphabétisation. Extrêmement motivés, les participants étaient particulièrement désireux d'apprendre le français et de s'initier aux techniques élémentaires de gestion afin d'entreprendre des activités génératrices de revenus.
- À la suite de campagnes de sensibilisation, les réfugiés de Bétou, d'Impfondo et de Loukoléla ont pris conscience de leurs droits. Des plaintes ont été déposées à l'encontre d'agents de sécurité et d'autres responsables ayant porté atteinte aux droits des réfugiés. Des réparations ont été demandées dans 387 affaires de violences conjugales.



Environnement opérationnel

Contexte

La situation sociopolitique est demeurée relativement stable en République du Congo, où des élections présidentielles et législatives ont été organisées au premier semestre. Néanmoins, certaines zones étaient troublées par des conflits et les attaques soutenues, quoique sporadiques, des rebelles Ninja dans la région du Pool ont entraîné le déplacement de quelque 80 000 civils congolais. L'attaque la plus violente a eu lieu le 14 juin à Brazzaville, où deux casernes et l'aéroport international ont été pris d'assaut. Le conflit persistant a nui au respect des droits de l'homme en général et a eu, en particulier, un effet préjudiciable sur les conditions de vie des déplacés originaires de la région du Pool. L'économie a également pâti du conflit et les pénuries de carburant sont devenues fréquentes dans la capitale.

Le Gouvernement a pris différentes mesures pour résoudre la crise du Pool, proposant notamment d'amnistier tous les rebelles; toutefois, seuls 400 rebelles se sont rendus spontanément. Le Parlement a institué une commission pour la paix; au mois de novembre, des habitants de la région du Pool ont organisé une réunion qui a abouti à une série de recommandations relatives au règlement de la crise. Pour entretenir la confiance à l'égard du processus politique, les Nations Unies ont réexaminé et abaissé les phases de sécurité (précautions) de l'UNSECOORD à Brazzaville et dans d'autres régions.

Contraintes

La principale contrainte à l'action de l'UNHCR a été, comme au cours des années précédentes, l'insécurité. Plus de 80 000 réfugiés vivaient dans cinquante et quelques sites, dispersés le long de l'Oubangui. La région dans son ensemble n'était pas sûre, en raison de la présence de forces armées de la RDC et de la République du Congo. Il était donc difficile, voire impossible, de déplacer le personnel et le matériel de site en site, comme on le ferait habituellement dans le cadre d'activités de mise en œuvre, de suivi, d'assistance et de protection. En outre, l'acheminement de l'assistance était contrarié par la géographie même de la région, où des forêts denses et des marais rendaient l'accès malaisé et périlleux. Tantôt les berges de la rivière étaient inondées, tantôt le niveau excessivement bas des eaux interdisait la navigation et l'UNHCR a été contraint de suspendre provisoirement les distributions de vivres à Loukoléla et à Impfondo. La location d'un avion, indis-

pensable pour assurer un suivi minimal et une mise en œuvre, même restreinte, des activités, a englouti près de 30 pour cent du budget. L'Organisation a eu des difficultés à recruter et à déployer des collaborateurs dans les bureaux extérieurs de Bétou, d'Impfondo et de Loukoléla.

Les communautés d'accueil, qui entretenaient pourtant des relations cordiales avec les réfugiés, n'ont pas mis des terres arables à leur disposition. Il a donc été difficile aux réfugiés d'atteindre l'autosuffisance alimentaire par le biais de la production vivrière.

Financement

L'assistance aux réfugiés a pâti des compressions budgétaires opérées en 2002. À Bétou, l'UNHCR a provisoirement cessé de verser leurs salaires à 54 enseignants et à Loukoléla, la construction de la nouvelle piste d'atterrissement a été suspendue. Les fonds disponibles n'ont pas permis de fournir l'appui logistique nécessaire aux bureaux extérieurs. L'Organisation a également eu toutes les peines du monde à améliorer le bien-être du personnel et les conditions de travail à Bétou et Loukoléla.

Réalisations et impact

Protection et solutions durables

Sur les 111 670 personnes relevant de la compétence de l'UNHCR, 81 568 ont reçu une assistance matérielle. La population réfugiée était composée à 51 pour cent de

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR				
Principale origine / Type de population	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
RDC (réfugiés)	83 500	78 100	51	61
Angola (réfugiés)	17 700	1 710	52	40
Rwanda (réfugiés)	5 990	30	42	41
Demandeurs d'asile	2 760	-	19	-
RCA (réfugiés)	1 720	1 720	39	40
Rapatriés (depuis le Gabon, la RDC et d'autres pays)	613	613	-	-

Revenus et dépenses (dollars E.-U.) Budget-programme annuel				
Budget révisé	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
7 471 927	2 305 832	4 591 734	6 897 566	6 897 566

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.
² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou faiblement affectées, le solde initial et les ajustements. Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des dépenses au Siège.

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou faiblement affectées, le solde initial et les ajustements. Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des dépenses au Siège.

femmes. Les réfugiés résidant en milieu urbain bénéficiaient de meilleures conditions de sécurité que ceux qui vivaient dans des zones rurales. En général, les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains étaient plus libres de leurs mouvements et se voyaient délivrer des pièces d'identité plus rapidement. En revanche, les réfugiés des zones rurales étaient fréquemment victimes d'arrestations arbitraires, d'amendes et d'agressions. Pour remédier à ces problèmes, l'UNHCR a préconisé la délivrance de certificats aux réfugiés des zones rurales. Alors que les réfugiés en provenance de la RDC entretenaient de bonnes relations avec les communautés qui les accueillaient, les réfugiés rwandais se sont heurtés à certaines difficultés. À plusieurs reprises, l'UNHCR a dû intervenir auprès des autorités locales pour veiller à ce qu'elles protègent indifféremment l'ensemble des réfugiés et des personnes relevant de la compétence de l'Organisation sur le territoire congolais.

Si le Gouvernement ne s'est pas encore doté d'une législation nationale sur les réfugiés, il a néanmoins créé des structures aptes à gérer toutes les questions

relatives aux réfugiés et à l'asile. Le Comité national d'assistance aux réfugiés, ainsi que la Commission d'éligibilité et de recours, instituée en décembre 2001, ont commencé à examiner les demandes d'asile à la fin de l'année 2002.

L'UNHCR a mené une opération de recensement des réfugiés à Pointe-Noire et à Loukoléla (ville) en 2002. 1 548 et 2 840 réfugiés angolais ont respectivement été recensés à Pointe-Noire et à Loukoléla. Le recensement des réfugiés installés à Bétou, à Impfondo et à Loukoléla sera achevé en 2003.

Le 11 décembre 2002, le Gouvernement de la République du Congo, le Gouvernement de l'Angola et l'UNHCR ont conclu un accord tripartite fixant les modalités du rapatriement librement consenti des réfugiés angolais. L'opération débutera en juin 2003, après la saison des pluies. Par ailleurs, l'Organisation a accueilli 266 rapatriés en provenance du Gabon, 315 rapatriés en provenance de la RDC et 32 rapatriés venant d'autres pays. L'insécurité qui continuait de sévir dans les zones de



Mineures rwandaises non accompagnées, hébergées au camp de Ndjoundou. UNHCR / B. Garden

retour rendait impossible le rapatriement des Congolais réfugiés dans des pays limitrophes. 30 réfugiés rwandais, dont sept mineurs non accompagnés, ont été rapatriés. Au total, 41 réfugiés ont été réinstallés: six au Canada, sept aux États-Unis, 12 au Danemark et 16 en Suède. L'UNHCR a organisé des séminaires sur les violences sexuelles ou liées à l'appartenance sexuelle et sur la protection internationale à l'intention de son personnel et de ses partenaires d'exécution.

Activités et assistance

Abris / autres infrastructures: les réfugiés étaient logés dans des cases fabriquées comme les logements des autochtones. Quelques familles vulnérables ont bénéficié d'une assistance lorsque leurs abris ont été détruits par le vent et par la pluie.

Activités génératrices de revenus: cinq stages de formation ont été organisés afin d'initier les réfugiés à la création et à la gestion des petites entreprises. 190 personnes y ont participé et 45 ont sollicité un financement pour un microprojet. En appliquant des critères éprouvés, le comité a retenu et financé 25 projets, dont 13 gérés par des femmes chefs de famille. Il convient d'observer qu'en raison de la conjoncture socio-économique, les possibilités de favoriser l'autosuffisance des réfugiés étaient rares.

Appui opérationnel (aux partenaires): l'UNHCR a procuré différents équipements de bureau, ainsi que des fournitures, à ses homologues gouvernementaux et à ses partenaires d'exécution. Les partenaires opérationnels ont également bénéficié d'un appui financier pour se former au droit des réfugiés et aux questions connexes.

Assainissement: au total, 183 latrines publiques ont été construites dans diverses écoles de réfugiés, des écoles publiques, des postes de santé et des marchés à Bétou. Après avoir reçu une formation technique, les réfugiés ont construit 804 latrines sans aide extérieure. Une étude, entreprise à Bétou en mai 2002, a montré qu'il y avait une unité de latrines pour 12 personnes (alors que la norme est d'une unité de latrines pour 25 personnes). Quelque 43 081 participants ont bénéficié de campagnes de sensibilisation portant sur l'hygiène individuelle, la prévention de la diarrhée, la gestion des déchets et les mesures garantissant la propreté du cadre de vie. Dans le camp de réfugiés de Loukoléla, 42 latrines et 24 bains ont été construits.

Assistance juridique: plus de 1 500 réfugiés angolais ont été recensés à Pointe-Noire, 2 840 réfugiés centrafricains et congolais (RDC) étant recensés à Loukoléla

ville. Les autorités délivreront en 2003 des documents d'identité officiels à tous les réfugiés dûment recensés.

Besoins domestiques: quelque 1 238 réfugiés résidant à Brazzaville ont reçu des articles domestiques et des indemnités de subsistance en espèces. Sur la population urbaine totale, quelque 4 500 individus vivant à Pointe-Noire et à Brazzaville ont bénéficié d'une assistance. À Bétou, quelque 15 000 réfugiés répartis dans 28 sites ont bénéficié de distributions d'articles domestiques de première nécessité. L'assistance était destinée aux familles les plus démunies.

Eau: en dépit des contraintes techniques et physiques dues à la faible profondeur de la nappe phréatique, des efforts ont été déployés pour contrôler la qualité de l'eau potable distribuée aux réfugiés dans tous les sites d'opérations. Il n'a malheureusement pas été possible de respecter la norme d'approvisionnement minimum, fixée à 17 litres d'eau par réfugié et par jour. La consommation moyenne était de 10 litres par personne et par jour à Loukoléla. À Bétou, 13 puits ont été creusés ou remis en état pour une population de 30 000 personnes. Les réfugiés et la population locale ont contribué à la construction ou à la remise en état des puits en fournissant du sable et du gravier. Quelque 30 comités de gestion des eaux ont été formés pour veiller à la propreté du milieu, régler les conflits et collecter des fonds destinés à l'achat de désinfectants et de récipients à eau.

Éducation: dans les camps, l'UNHCR a organisé des activités d'enseignement primaire au profit de 13 790 enfants (dont 7 024 filles). Il y avait au total 334 enseignants, de sorte que le rapport était en moyenne de 41 élèves pour un professeur. Une enquête menée à Bétou a fait apparaître un écart entre le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école et le nombre d'enfants effectivement scolarisés. À Bétou, l'UNHCR assistait 5 376 enfants, alors que la population d'âge scolaire comprenait 7 238 enfants. Cette étude indique que 70 pour cent seulement des besoins éducatifs ont été pris en charge; à l'avenir, l'Organisation intensifiera donc ses efforts pour accroître la scolarisation dans les écoles primaires.

Le Ministère de l'Éducation nationale a donné son aval à l'organisation d'un examen de fin d'année dans les écoles primaires des camps de réfugiés. Au total, 811 candidats se sont présentés aux examens de juillet 2002; le taux de réussite s'est élevé à 90 pour cent.

Quatre écoles supplémentaires ont été construites en 2002. Les camps d'Impfondo et de Loukoléla ont tous deux été dotés d'un bâtiment neuf abritant huit salles de classe. Au camp de Bétou, deux bâtiments neufs

comprenant six salles de classe sont venus compléter les six écoles existantes, remises à neuf. Au total, 55 écoles étaient en service sur les sites de réfugiés. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la demande des réfugiés était forte.

Dans les zones urbaines, 245 réfugiés (dont 78 jeunes filles) ont fréquenté des écoles primaires ou secondaires, ou suivi une formation technique ou professionnelle. Quelque 141 personnes ont achevé avec succès l'année scolaire.

Production vivrière: des contraintes financières ont nui à la bonne exécution des activités menées dans ce secteur. 5 000 lots d'outils agricoles et de semences, fournis par la FAO, ont été distribués aux réfugiés à Impfondo et Loukoléla. 1 025 villageois, dont 143 pygmées, ont également profité de ce don. Chaque lot comprenait un coutelas, une houe, une hache et 50 kg de semences.

Dans certains sites, les réfugiés ont eu des difficultés à exploiter des terres arables, en raison de la résistance de la population locale. À Impfondo, l'UNHCR a mené quelques campagnes de sensibilisation (tenant compte des spécificités culturelles) assez fructueuses, en collaboration avec les autorités locales. Des campagnes de même nature seront organisées à Bétou et à Loukoléla, afin de favoriser la compréhension mutuelle.

Santé / nutrition: l'UNHCR a évalué le coût de la reconstruction des postes de santé existants en vue d'améliorer leur fonctionnement. Plus de 80 622 patients ont été traités dans les structures de santé des trois camps. Du fait de la création de 12 comités sanitaires à Bétou, la communauté réfugiée a commencé à participer à la prestation de services de santé. Un mécanisme de participation aux frais, fixé à 100 francs CFA (soit environ 20 centimes de dollars E.-U., eu égard aux fluctuations des taux de change) par consultation, a été mis en place pour tous les patients, à l'exception des plus vulnérables. Le paludisme représentait 36 pour cent des cas traités.

Services communautaires: l'UNHCR a accordé des microcrédits à 736 familles réfugiées (représentant 3 679 individus) pour les aider à monter de petites entreprises de confection, de fabrication de savons et de tricot. Quelque 256 pygmées ont également bénéficié du projet mené dans les trois camps. Les centres de santé ont distribué des protections périodiques à 3 076 femmes.

L'Organisation a veillé au bien-être de 212 mineurs non accompagnés provenant du Rwanda et de la RDC en les plaçant dans des familles d'accueil vivant à Brazzaville ou dans des sites de réfugiés. Par des visites

régulières, l'UNHCR a assuré un suivi adéquat et instauré un dialogue, de manière à prévenir toute tentative d'exploitation des enfants. 30 mineurs non accompagnés ont été réintégrés avec succès dans leurs familles.

Sylviculture: afin de lutter contre le déboisement provoqué par la production intensive de charbon sur les sites de Kondi-Mbaka et de Komi, où les réfugiés angolais se sont installés, et de remédier aux effets d'un tel phénomène sur l'environnement, quelque 3 150 arbres fruitiers ont été plantés. Cette opération a été menée avec le concours technique d'un ingénieur et après que des campagnes de sensibilisation écologiques aient été entreprises auprès des réfugiés. La vente des fruits a également permis de procurer quelques gains aux réfugiés, qui n'avaient pas beaucoup d'autres occasions d'arrondir leurs revenus.

Transport / logistique: quelque 415 tonnes d'articles divers – trousse scolaires, outils, denrées non alimentaires, combustible, etc. – ont été transportées de Brazzaville jusqu'aux bureaux extérieurs de Loukoléla, de Bétou et d'Impfondo. L'Organisation a remis en état cinq kilomètres de route et deux ponts à Loukoléla, afin de faciliter le transport des marchandises. Néanmoins, la piste d'atterrissement de Bétou n'a pu être réparée en raison de contraintes financières.

Vivres: quelque 306 réfugiés centrafricains, qui étaient arrivés à Brazzaville en 2001 et vivaient dans une structure d'hébergement temporaire mise à leur disposition par les autorités, ont bénéficié d'une assistance alimentaire. L'UNHCR a également aidé les membres de ce groupe à obtenir des logements individuels à Brazzaville. Le PAM a distribué 1 550 tonnes de rations alimentaires à 55 000 réfugiés hébergés à Loukoléla et Impfondo. Les enquêtes nutritionnelles menées auprès de cette population n'ont révélé que 25 cas de malnutrition modérée et trois cas de malnutrition grave.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

Le bureau de liaison du HCR à Brazzaville supervisait trois bureaux extérieurs situés à Bétou, Impfondo et Loukoléla et était placé sous la supervision générale du Bureau régional de la RDC. Les effectifs comprenaient 13 expatriés et 60 collaborateurs nationaux.

Collaboration avec les partenaires

Au-delà de sa collaboration avec le Comité national d'assistance aux réfugiés et la Commission d'éligibilité,

l'UNHCR a coopéré étroitement avec ses partenaires non gouvernementaux, ceci afin de mener les activités planifiées et d'apporter une assistance humanitaire aux réfugiés. La collaboration avec certaines institutions des Nations Unies, comme le PAM, l'UNICEF et la FAO, s'est poursuivie tout au long de l'année, l'assistance dispensée aux réfugiés étant fonction du mandat de l'institution concernée.

Évaluation générale

L'UNHCR n'a pas rencontré de problèmes majeurs, en ce qui concerne la protection des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence. La protection internationale accordée aux réfugiés et aux demandeurs d'asile résidant dans des zones urbaines s'est améliorée. Les réfugiés vivant dans des zones rurales ont été victimes de quelques abus mais l'Organisation a été en mesure d'intervenir et de veiller à ce que les autorités locales respectent leurs obligations internationales.

La Commission d'éligibilité et de recours n'a commencé ses activités qu'à la fin de l'année 2002 et seuls quelques cas ont été examinés. L'examen des demandes d'asile sera accéléré en 2003, de manière à réduire le nombre de dossiers en attente.

L'accord tripartite conclu par le Gouvernement de l'Angola, le Gouvernement de la République du Congo et le HCR le 11 décembre 2002 permettra aux réfugiés angolais de regagner leur pays en 2003.

En dépit des contraintes budgétaires et logistiques, les besoins des réfugiés ont été pris en charge dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement. La prise en charge des besoins, dans les secteurs de l'agriculture et des activités génératrices de revenus, demande à être améliorée à l'avenir. De telles améliorations procureraient une autonomie minimale aux réfugiés qui risquent de subir un long exil, en raison des difficultés politiques inextricables dans lesquelles se débattent leurs pays d'origine.

Bureaux

Brazzaville
Bétou
Impfondo
Loukoléla

Partenaires

Organismes gouvernementaux
Comité national d'assistance aux réfugiés

ONG
Comité international de secours
Commission épiscopale pour les migrants et les réfugiés

Autres
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Budget-programme annuel			
	Projets de l'année en cours	notes	Projets des années précédentes	notes
Protection, suivi et coordination	1 163 209		21 394	
Abris / Autres infrastructures	11 984		6 689	
Activités génératrices de revenus	17 538		3 257	
Appui opérationnel (aux partenaires)	211 890		382 743	
Assainissement	0		20 273	
Assistance juridique	26 676		60 198	
Besoins domestiques	48 490		63 324	
Eau	2 061		19 853	
Education	85 792		205 079	
Production vivrière	14 745		3 937	
Santé / Nutrition	90 848		160 468	
Services communautaires	58 613		132 118	
Sylviculture	4 588		0	
Transport / Logistique	690 418		606 173	
Versements aux partenaires d'exécution	2 097 260		(1 178 053)	
Sous-total opérationnel	4 524 113		507 450	
Appui au programme	1 994 079		2 325	
Sous-total décaissements / livraisons	6 518 192	(3)	509 775	(5)
Engagements non liquidés	379 374	(3)	0	
Total	6 897 566	(1) (3)	509 775	
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	2 513 404		839 105	
Reports reçus	416 144		2 017 159	
Solde	2 097 260		(1 178 053)	
Dû au 1er janvier	0		1 214 096	
Remboursés à l'UNHCR	0		21 096	
Ajustement des monnaies	0		(242)	
Dû au 31 décembre	2 097 260		14 705	
Engagements non liquidés				
Dû au 1er janvier	0		605 529	(5)
Engagements nouveaux	6 897 566	(1)	0	
Décaissements	6 518 192	(3)	509 775	(5)
Annulations	0		95 755	(5)
Dû au 31 décembre	379 374	(3)	0	
Chiffres renvoyant aux comptes officiels:				
(1) Annexe à l'Etat 1				
(3) Liste 3				
(5) Liste 5				